Le Rocher de Roure par le Torrent de Sachas

Briançonnais - Puy-Saint-André

Puy Chalvin (©F.Guffroy)

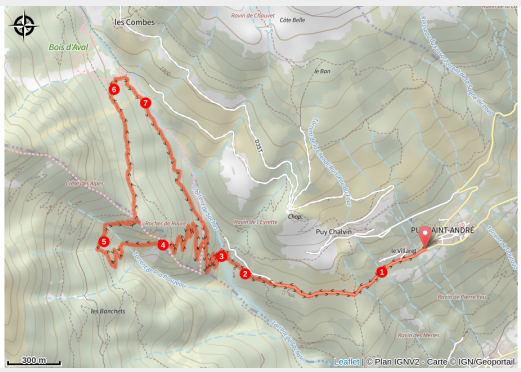

Cette jolie boucle entre la foret domaniale de Montbrison et la Réserve des Partias débouche sur un magnifique panorama depuis le Rocher de Roure. Itinéraire encore bien préservé, on y croise une grande variété de fleurs remarquables .

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 426 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore et forêt, Point de vue

Itinéraire

Départ : Le Villaret
Arrivée : Le Villaret
Balisage : GR
Communes : 1. Puy-Saint-André
2. Saint-Martin-de-Queyrières

Profil altimétrique

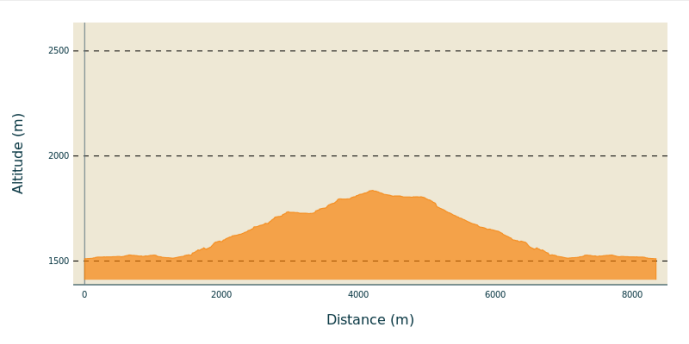

Altitude min 1511 m Altitude max 1836 m

1. Au départ de Puy-Saint-André , poursuivre la route bitumée qui traverse les dernières maisons (Lieu dit du Villaret). La route se transforme ensuite en une large piste en terre. Le début de l'itinéraire est celui du GR50.

2. Cette large piste se poursuit à plat sur environ 1.3 kilomètres à flanc de montagne en direction du torrent de Sacha et donne une belle vue sur les Tenailles de Montbrison.

3. La piste prend fin en arrivant dans la Foret Domaniale de Montbrison (panneau) : à cet endroit prendre le petit sentier de gauche qui descend en direction du torrent puis traverser la passerelle du Torrent de Sacha.

4. En versant Nord, la végétation change. Une multitude d'orchidées sont présentes sur ce versant . Le sentier étroit s'élève en lacets serrés au cœur de la foret. Après les 10 premiers lacets le sentier est surplombé par le Rocher de Roure. Poursuivre sur ce sentier, traverser le torrent de Pra Piouzéou, puis franchir les derniers lacets jusqu'à une bifurcation. (2 km environ et 280 mètres de dénivelés depuis la passerelle du Torrrent de Sacha).

5. A la bifurcation, quitter le GR50 et prendre la piste de droite pour rejoindre la Crête des Alpes sur 400 mètres (Alt 1838). Un magnifique panorama s'ouvre à vous sur Briançon et Villard-Saint-Pancrace avec en face la Cime du Mélézin et le Grand Peygu.

6. Le sentier redescend droit en légère pente à travers le Bois des Ayes en direction du torrent . A la bifurcation prendre la piste de droite en direction de la passerelle.

7. Décrire un virage et ignorer la passerelle : poursuivre le long du torrent toujours en rive droite pour amorcer le retour vers la passerelle de départ.

Reprendre la piste de départ jusqu’au parking du Villaret - Puy Saint André.

Sur votre chemin…

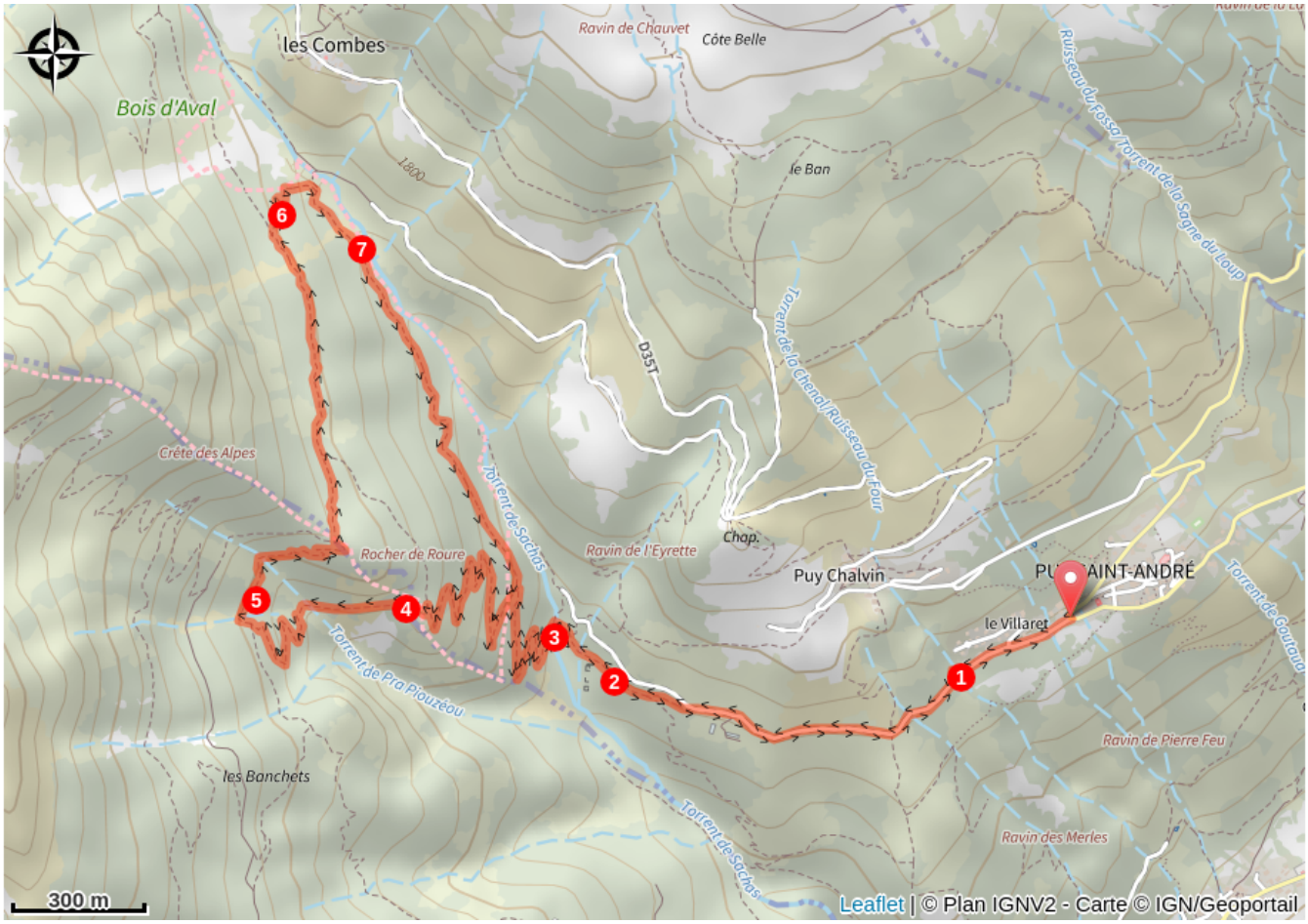

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Une partie de l'itinéraire traverse la Réserve Naturelle Régionale des Partias.

Pour préserver cet espace, le personnel de la Réserve est chargé de faire respecter la réglementation et de conseiller tous les usagers.

Savoir Vivre en Réserve :

- Rester sur les sentiers
- Chien tenu en laisse obligatoire
- Cueillette des plantes et fleurs interdite
- Remporter ses déchets
- Camping et feux interdits, bivouac autorisé
- Circulation motorisée interdite
- Respecter la tranquillité du site

Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Villaret

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, ceuillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
http://paca.lpo.fr/partias

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
https://www.izoard-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com